



**Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues et  
Civilisations**

**ISSN  
(E) 2958-2814  
(P) 3006-306X**

**Volume 3, Numéro 3, Juin 2025**

**Université Alassane Ouattara  
UFR Communication Milieu et Société**

***revue.akiri-uao.org***



ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

**Editeur**

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

## INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

**auré HAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mirabel**  
“(RE) CUEILLIR  
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID**

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**Academic  
Resource  
Index**  
ResearchBib

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

**AJOL**  
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

**IPIndexing**  
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)

**DRJI**

<https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086>

**SJIF 2025 : 6.586**

REVUE ELECTRONIQUE

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

# AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

## Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

## Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

## **Comité de Lecture**

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,  
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara  
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,  
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle  
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny  
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

## **Comité de rédaction**

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara  
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara  
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,  
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,  
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara  
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara  
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara  
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny  
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

## Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

### Indexations internationales :

**Auré HAL :** <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel :** <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

**Sjifactor:** <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID:** <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**AJOL:** <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

**IPIndexing:** [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

**DRJI:** <https://olddrjilbp.world/IndexingCertificate.aspx?id=14086>

**ISSN-L: 2958-2814**

**ISSN-P: 3006-306X**

## PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

**AKIRI** est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

## PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

### Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :  
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB** : Les articles sont la propriété de la revue.

## SOMMAIRE

## LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

## Anglais

1. **Guilty Feeling as a Catalyst of Moral Transformation in Nathaniel Hawthorne's The Scarlet Letter**  
Michel PODA & Adama Sabine MOYENGA..... 1-20  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.1>
2. **Bonne gouvernance en Afrique : une relecture de l'Egypte antique dans the revolutionaries d'Ayi Kwei Armah**  
Souleymane TUO..... 21-36  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.2>
3. **Othello and Steve Richard: An Intertextual Reading of William Shakespeare's Othello and Jonathan Coe's The Rotters' Club**  
SILUE Nannougou, SILUE Ténéna Mamadou & TUO Wandja Fatoumata ..... 37-49  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.3>

## Espagnol

4. **Las expresiones de la lesbofobia en Guinea Ecuatorial : entre prejuicios y violencias en Yo no quería ser madre (2019) de Trifonia Melibea Obono**  
D'Acise Junior NGUIMBI..... 50-59  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.4>

## Etudes germaniques

5. **Beiträge von Politik, Linguistik und Neuropsychologie in der Lernmotivation in Deutsch als Fremdsprache: Fall von der Côte d'Ivoire**  
KOUADIO N'GUESSAN NORBERT..... 60-76  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.5>

## Lettres Modernes

6. **Approche sémiotique de la communication de l'objet "émergence" face aux "microbes" en Côte d'Ivoire**  
Abdoulaye TRAORE..... 77-92  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.6>
7. **L'étude des symboles dans les chansons koulango : le cas du Palongo d'Awa Kouman**  
Kra Ferdinand KOFFI & Bi Irié Ernest TOUOUI..... 93-104  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.7>
8. **L'image de la société dans La République des slips d' Ayayi Togoata Apédo-Amah et Charles Manian**  
Dramane OUOLOU..... 105-117  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.8>

9. **Le schéma actantiel à l'épreuve des entreprises :  
analyse sémiotico-organisationnelle de Pike Place Fish**  
Koffi François KOUADIO..... 118-134  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.9>
10. **Du schéma actantiel aux passions de la souffrance et  
de la résilience dans les larmes de dieu de Macaire Etty**  
Dingny Yannick ASSOH..... 135-151  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.10>

## COMMUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

### Sciences du langage et de la communication

11. **Analyse morphosyntaxique des constructions nominales  
en baoule-gôdê [gɔdɛ]**  
N'DRE Damanan Joachim & KOUADIO Kouassi Clauterne..... 152-167  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.11>
12. **Le yel-būndi « proverbe » moaga :  
entre tradition orale, culture et éducation**  
Abdoul Dramane Karim COMPAORE..... 168-178  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.12>
13. **Kéita ! L'héritage du griot ou le défi de l'éducation de l'enfant Africain**  
Yacinthe SAM..... 179-191  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.13>
14. **Communication digitale publique et formalisation des PME  
en Côte d'Ivoire : catalyseur ou simple accompagnement ?**  
Pricille SEAN ..... 192-208  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.14>

## SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

### Histoire

15. **Marginalité et transnationalisme aux espaces frontières  
du Sud du Sénégal (1946-2012)**  
Mohamed Lamine MANGA..... 209-222  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.15>
16. **L'excision dans le Tagbana sud : rituels sacrés,  
festivité et pratiques soignantes (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)**  
TOURÉ Bohantchin Anne Audrey & GBÉDIA Marc Stéphane..... 223-232  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.16>
17. **Protestantisme, coutumes et traditions dans l'ouest-volta de 1923 à 1977**  
Essai KONATÉ..... 233-251  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.17>
18. **La commune mixte de Ouagadougou à l'ère de l'électrification,  
1929-1936**  
Salam DEMBÈGA..... 252-263  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.18>

- 19. Patrimoines funéraires et initiatiques à l'épreuve de l'urbanisation et des religions chez les Sénoufo de Côte d'Ivoire : le cas des régions du Poro et de la Bagoué (XX<sup>e</sup> siècle-2012)**  
 Tininnon COULIBALY ..... 264-282  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.19>
- 20. Les Suamara de Dadieso, un noyau Asante intégré aux groupes baoulé et agni en Côte d'Ivoire (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)**  
 Kan Yannick YEBOUE..... 283-299  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.20>
- 21. Félix Houphouët-Boigny (1946-1960) : stratégies et enjeux de la construction du parti unique**  
 Kouakou Mechak N'GORAN..... 300-311  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.21>
- 22. Les funérailles d'une femme mariée à Lilgomdin (Bassem-Poessé) dans la province du Kouritenga**  
 NIKIÉMA Victor & TRAORÉ Ténihan ..... 312-327  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.22>
- 23. Le Gabon et la Francophonie dans les médiations en Afrique centrale : deux acteurs au service de la paix et de la sécurité (1990-2005)**  
 Landry Junior TADOU ..... 328-345  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.23>
- 24. Les rapports de solidarité entre les riches et les pauvres en Égypte ptolémaïque au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.**  
 Nahouo Youssouf COULIBALY & Hugues Marcel BOTEMA..... 346-362  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.24>
- 25. La pédérastie en Grèce : acteurs, codes, typologies et valeurs en Grèce (Ve s. av. J.-C./ier s. apr. J.-C.)**  
 Zrihonon Linda Simone DAMENAN..... 363-377  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.25>
- 26. La gouvernance des transports collectifs conventionnels dans le processus de développement du district d'Abidjan (1960-1990)**  
 Dié Octave MANIGA & Moro Jean Martial AHORO ..... 378-390  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.26>
- 27. Les madrassas en Côte d'Ivoire : naissance et évolution de 1948 à 1993**  
 Arna KONATÉ..... 391-409  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.27>
- 28. Institutionnalisation d'un mouvement syncrétique, le cas de l'église papa nouveau**  
 Affouminou Emmanuel SIGNAUX & Eugénie OUATTARA..... 410-422  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.28>
- 29. Anthroponymie infantile dans la tradition abidji : l'exemple de Bécédi (Côte d'Ivoire) du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle**  
 KRÉ Okpobé Henriette..... 423-436  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.29>

- 30. Rôles et Problèmes des élites musulmanes dans l'espace sénégalais, (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) : l'exemple du Sénégal**  
MAMADOU MARIAME DIALLO ..... 437-454  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.30>
- 31. Les cultures maraîchères dans le développement socio-économique des femmes de Bouaké (1984-2002)**  
Kissa Gnougé OUATTARA..... 455-471  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.31>

### Géographie

- 32. Gestion des boîtes vides des pesticides utilisés et risques sanitaires sur riziculteurs de la sous-préfecture de Boundiali**  
YEO Nafolo Drissa, COULIBALY Moussa & COULIBALY Mamoutou..... 472-486  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.32>
- 33. Croissance démographique, intensification des activités agricoles et évolution du couvert forestier de la région de la Nawa (sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**  
Hamed KOBENAN, Antoine Yapo GBOCHO & Tozan Bi ZAH ..... 487-497  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.33>
- 34. Difficile accès au foncier : une contrainte majeure à l'autonomisation économique des femmes dans la sous-préfecture de Taabo (Sud-Côte d'Ivoire)**  
Amenan Ba Inès KOFFI, Nogodji Jean YEO,  
Dhédé Paul Eric KOUAME & Arsène DJAKO ..... 498-511  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.34>
- 35. Dynamique climatique et systèmes de production agricole dans la commune de Arbollé, Burkina Faso**  
Tegwendé Habibou OUÉDRAOGO, Wendlassida OUÉDRAOGO,  
Sayouba ILBOUDO & Lucien OUÉDRAOGO ..... 512-529  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.35>
- 36. Dynamiques spatiales en milieu péri-urbain sénégalais : développement de projets d'aménagements publics et recul du foncier agricole à la périphérie Est de la ville de Kolda**  
Issa MBALLO & Aliou BALDE..... 530-546  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.36>
- 37. Évaluation de la fragmentation des bassins versants en urbanisation de Marza, Ngaoundéré, Cameroun entre 1990 et 2023**  
Lila Bibriven Reni & Deuleu Kamdem Rosine Aimee..... 547-572  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.37>

### Philosophie

- 38. L'observation scientifique complexe : entre erreur et vérité scientifique**  
N'Goran Vincent ALLA..... 573-586  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.38>

- 39. La pensée morale kantienne à l'épreuve des dilemmes médicaux contemporains : principes et perspectives éthiques**  
Yaya BAMBA..... 587-605  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.39>
- 40. Spinoza et Locke : pionniers, apôtres de la laïcité et de la tolérance**  
Assanti Olivier KOUASSI & Jean-Marc Irié Bi IRIÉ..... 606-617  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.40>
- 41. Le geste métaphysique de Nietzsche : l'exégèse de Heidegger**  
Dimitri OVENANGA-KOUMOU ..... 618-633  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.41>
- 42. La notion d'obstacle épistémologique :  
une notion ambiguë de l'épistémologie bachelardienne ?**  
Kouassi Yves Romaric GOLI..... 634-646  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.42>
- 43. Crise démocratique et quête de légitimité : l'alternative de la palabre  
comme compromis à l'africain pour un développement  
des États d'Afrique francophone**  
Agnazoulélou PITOKI..... 647-662  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.43>
- 44. La déclaration sur le droit au développement et  
la problématique de sa mise en œuvre**  
Yaovi Mathieu ACCROMBESSI..... 663-676  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.44>
- 45. L'école moderne sous l'emprise de l'idéal néolibéral :  
une analyse de CHRISTIAN LAVAL**  
BARRY Saidou..... 677-692  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.45>
- 46. Crise environnementale et entropie démocratique :  
esquisse d'une médiation politico-écologique**  
Pascal BONKOUNGOU..... 693-710  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.46>
- 47. Hospitalité universelle et intégration nationale des étrangers**  
Abdul Vassirima CISSE..... 711-722  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.47>
- 48. La télémédecine, la voie de l'émergence médicale dans le monde**  
AMANI YAO VICTORIN..... 723-739  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.48>
- 49. Engagement citoyen, démocratie et paix à la lumière de John Rawls**  
Souleymane DEMBELE, Vambé Blaise KONE & Mahamadou CISSE..... 740-753  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.49>

**Anthropologie et sociologie**

- 50. Connaissances populaires des effets de l'interaction entre l'environnement et l'Homme à Dédougou au Burkina Faso**  
Mariétou ZOBO, Abdoul Galilou SAWADOGO, Abdramane BERTHE, Ardjima NABA, Athanase Wendmètè OUMSAORE, Lalla BERTHE/SANOU & Patrice TOE..... 754-767  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.50>
- 51. Analyse socio-anthropologique de la pratique de la circoncision chez les circonciseurs traditionnels sahéliens en Côte d'Ivoire : étude de cas à Abidjan et Daloa**  
Ahouansou Stanislas Sonagnon HOUNDJI..... 768-781  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.51>
- 52. Gestion isolée de la menstruation et rendement scolaire des jeunes filles à Botro (centre de la Côte d'Ivoire)**  
Affoué Edwige KOUAKOU..... 782-801  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.52>
- 53. Perceptions des mères et relations des soins dans le traitement de la malnutrition au district sanitaire de Ouahigouya (Burkina Faso)**  
Miyemba LOMPO, Koana Jacques LOMPO & Payaïssédé Salfou OUEDRAOGO..... 802-815  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.53>
- 54. Pouvoir, harcèlement sexuel et santé au travail : décryptage sociologique d'une violence normalisée**  
Lhaur-Yaigaiba Annette OUATTARA..... 816-830  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.54>
- 55. Déplacés internes et maladie vectorielle : cas de la commune rurale de Guiaro, Burkina Faso**  
Adeline Dorothée KANDO, Eulalie ZONGO, Jacqueline SOW & Patrice TOE ..... 831-846  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.55>
- 56. Orpaillage et développement communautaire en milieu rural : cas de la Sous-Préfecture de Kokumbo dans la région des lacs au Centre de la Côte d'Ivoire**  
Lassina KONE..... 847-860  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.56>
- 57. Pratiques foncières urbaines et perceptions de l'avenir du maraîchage chez les exploitants à Bouaké (Côte d'Ivoire)**  
Hyppolite Lossé VAHI, Irafiala TOURE & Marcelline Débégnon SORO..... 861-874  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.57>
- 58. Les coopératives de vivriers et de maraîchers dans l'autonomisation des femmes rurales du département de San-Pedro**  
N'zué Koffi Arsène GNA..... 875-892  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.58>

- 59. Sexe transactionnel chez les adolescentes et jeunes filles confiées :  
Quelques facteurs de vulnérabilités**  
Bi Zanhan Guy Marcel LEH..... 893-911  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.59>
- 60. Déterminants de la persistance des pratiques traditionnelles  
de sécurité sociale chez les travailleurs informels à Bouaké**  
Hermann Medard SEUH..... 912-922  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.60>
- 61. Dessins animés et vulnérabilités sociales :  
analyse des contenus de sons et d'images des émissions pour enfants**  
Paulette Mappi Dzukou ..... 923-944  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.61>
- 62. Légitimité Étatique en Côte d'Ivoire, présupposés théoriques  
selon Hagmann et Péclard**  
Cynthia Ozoua BAILLY ..... 945-962  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.62>
- 63. Acquisition foncière et conflit foncier en milieu rural ivoirien :  
cas du village de Kononfla**  
Adjoua Sandrine KOUADIO, Assemien BOUA & Adon Simon AFFESSI..... 963-977  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.63>
- 64. Leadership-féminin en contexte de crise sécuritaire au Bénin :  
le numérique comme stratégie de résilience**  
Monique Ouassa-Kouaro, Boni Florent Tasso & S. Luther Rustico Tasso..... 978-992  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.64>

## Psychologie

- 65. Autonomie décisionnelle, qualité de vie au travail et motivation  
des salariés du privé d'Abidjan**  
YAPI N'cho David & KOUAME Konan Simon..... 993-1005  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.65>
- 66. Performances scolaires, Handicap et degré d'adaptation  
psychologique des élèves déplacés internes du Burkina Faso**  
Charlotte TOÉ ép. NIGNAN, Bawala Léopold BADOLO &  
Beli Alexis NEBIE..... 1006-1021  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.66>
- 67. Adolescence, délinquance et consommation de drogues : une analyse  
des facteurs psychologiques et socio-économiques sous-jacents**  
Saiba BAKOUAN..... 1022-1038  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.67>
- 68. Épuisement des travailleurs en fin de carrière :  
étude exploratoire sur les promotionnaires à Tchaodjo-Togo**  
Amaèti SIMLIWA PITALA ..... 1039-1051  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.68>

**Science de l'éducation**

- 69. Les perceptions sociales de la question enseignante au Burkina Faso**  
Yorsaon Christophe HIEN..... 1052-1068  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.69>
- 70. Impact des technologies numériques sur la gouvernance universitaire et l'amélioration de l'éducation au Tchad : Enjeux et perspectives**  
Abraham DAGUE, Alhadji MAHAMAT, Mbaindo DJIMRABEI & Mbaïrenaye NAMBE..... 1069-1091  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.70>

**Sciences économiques**

- 71. Entente entre nouveau management public, gouvernance et leadership : vers une redéfinition du management public**  
Karima EL GHIGHAI & Noufissa EL MOUJADDIDI ..... 1092-1108  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.71>

## **Les funérailles d'une femme mariée à Lilgomdin (Bassem-Poessé) dans la province du Kouritenga**

**NIKIÉMA Victor**

*Docteur en Histoire de l'art et patrimoine culturel,  
Université Norbert Zongo,  
Email : [ynikiema@yahoo.fr](mailto:ynikiema@yahoo.fr)*

&

**TRAORÉ Ténihan**

*Doctorante en Archéologie et Histoire de l'art,  
Université Joseph KI-ZERBO,  
Email : [tenihant@gmail.com](mailto:tenihant@gmail.com)*

**Date de soumission :** 10-05-2025

**Date de publication :** 30-06-2025

**doi:** <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i3.22>

### **Résumé**

La mort est une loi naturelle applicable à tous les êtres humains. L'homme est fait de matière périssable et de matière non périssable, à savoir le corps et l'âme. Après la mort, l'âme se trouve en situation d'errance car n'ayant plus d'abri après la désintégration du corps qui l'abritait. Pour le repos de l'âme, des funérailles sont célébrées. Pour le cas de la femme, cette célébration s'effectue à deux niveaux dans le milieu *moaaga* en général et à Lilgomdin en particulier. La famille du mari de la défunte célèbre d'abord les funérailles de la défunte avant que sa famille biologique ne fasse pour elle. Pour le repos de l'âme, des funérailles sont obligatoires après la disparition d'une personne remplissant les conditions de funérailles en pays *moaaga*. Malgré l'influence des religions révélées, la célébration des funérailles d'une femme mariée en pays *moaaga* persiste. Tout travail nécessite une démarche rigoureuse. Pour ce faire, nous avons fait des recherches documentaires et des enquêtes orales. La méthodologie adoptée nous a permis d'obtenir des résultats. Ainsi, nous avons connu la dimension spirituelle des funérailles d'une femme mariée et identifié la dimension festive dans la célébration des funérailles d'une femme mariée à Lilgomdin.

**Mots clés :** Lilgomdin, funérailles, femme, *moaaga*.

## **A married woman's funerals in Lilgomdin (Bassem-Poessé) in the Kouritenga**

### **Abstract**

Death is natural phenomenon applicable to all the human beings. Human is made with perishing matter and non-perishing matter, that is body and soul. After death, the soul is getting wandering because it lacks a shelter after it has disintegrated the body that sheltered it. For a peaceful rest of the soul, funerals are celebrated. For the case of the woman, this celebration is manifested at two levels in the *moaaga* society in general and in Lilgomdin in particular. A married woman benefits from funerals in both, her husband's family and her biological parent's family. For a rest of the soul, funerals are obligatory after the disappearance of a person fulfilling the conditions of funerals in the *moaaga* society. Despite the influence of the revealed religions, the celebration of the funerals



of the married woman in the moaaga area still persists. All word requires a rigorous method. For that, we have done documentary researches and oral investigations. The adopted methodology allowed us to obtain results constituting the funding of this study. Then, we have known the spiritual side of the funerals of the married woman and identified the festive side in the celebration of the funerals of the married woman in Lilgomdin.

**Key words:** Lilgomdin, funerals, woman, *moaaga*.

## **Introduction**

À Lilgomdin, une localité située dans la commune de Koupéla au Burkina Faso, les *Moose* ont une grande considération pour les morts. Pour eux, tout être humain décédé de mort naturelle et remplissant les conditions d'âge, a droit à des funérailles. La personne morte est une âme à sauver. Elle a besoin que son âme repose en paix pour retrouver la plénitude de la grâce de Dieu.

Les *Kvya* ou funérailles sont obligatoires après la disparition d'un proche. Les funérailles sont des occasions pour rendre hommage à la défunte et faciliter son passage au cercle des ancêtres. Les *moose* croient à une vie future et se l'imaginent comme étant un prolongement de la vie actuelle (M. Lucien, 1909 :152). Faire les funérailles de la défunte a pour objectif de contribuer au repos et à la tranquillité de l'âme de celle-ci dans la demeure des ancêtres. Les pratiques funéraires ont évolué au fil du temps. Elles font appel, de manière contradictoire, à des formes cérémonielles d'antan et à d'autres plus récentes (G. LABESCAT, 2016 : 4). En effet, au contact de l'extérieur, avec une influence des religions étrangères, on a assisté à une juxtaposition de pratiques. L'implication de l'église et de l'islam n'est pas sans conséquences dans le maintien de l'authenticité de la célébration des funérailles. La célébration des funérailles commence un vendredi avec la préparation du dolo (bière faite à base du sorgho) et prend fin un lundi matin après le cérémonial de salutations des membres de la famille. À leur actuelle, ces jours de célébration ont connu une évolution : certaines funérailles commencent le jeudi et se terminent le dimanche dans la matinée alors que dans la tradition *moaaga*, les salutations de funérailles par une tierce personne étaient interdites les samedis sous peine de provoquer le courroux implacable des ancêtres. La célébration des funérailles d'une femme mariée par ses géniteurs se fait uniquement chez les *Moose* catholiques qui n'ont pas totalement abandonné leurs valeurs culturelles. Il n'existe pas des funérailles de la femme mariée organisées par sa famille biologique chez les protestants et chez les musulmans pour des raisons n'ont encore maîtrisées. Notre travail aborde la célébration des funérailles d'une femme mariée (*kv-wamde* en *moore*) en pays *moaaga*. Il y a une particularité dans la célébration des funérailles traditionnelles d'une femme mariée en pays *moaaga*. Elle bénéficie des funérailles à deux niveaux : les funérailles



chez son mari et celles célébrées chez ses parents biologiques. Ce qui retient notre attention ici, ce sont les différentes étapes des funérailles célébrées chez les parents de la défunte. Qu'est ce qui fonde la célébration des funérailles d'une femme mariée chez ses parents ? Les funérailles non célébrées peuvent-elles obliger la défunte à jeter un sort sur sa famille (maladie, pauvreté ou décès) ? Cet article a pour objectif de décrypter les différentes étapes de la célébration des funérailles d'une femme mariée et montrer les raisons de cette célébration afin de permettre à la nouvelle génération de découvrir et de comprendre leurs valeurs culturelles et de les sauvegarder. Tout travail scientifique nécessite une démarche adaptée. C'est ainsi que nous avons fait des recherches documentaires et des enquêtes orales. Pour ce qui concerne la revue documentaire, elle consistait à trouver des documents ayant trait à la célébration des funérailles. Cette démarche nous a permis d'avoir des informations qui ont facilité l'élaboration du présent travail. Ce travail ne peut pas se réaliser sans la contribution des sources orales. Ainsi, nous avons décidé d'enquêter auprès des personnes ressources pour connaître le déroulement de la célébration des funérailles d'une femme mariée à Lilgomdin. Dans le souci d'objectivité scientifique, des enquêtes orales ont été menées auprès des personnes ressources pour une obtention qualitative et quantitative des informations relatives aux funérailles d'une femme mariée. Nous avons utilisé un magnétophone et des téléphones portables Android pour enregistrer toutes les informations reçues sur place, mais avec l'accord des intéressés. Un appareil photographique servait à faire des captures d'images. Plusieurs personnes ont été interrogées, sans distinction de sexe et d'âge, dont des informateurs principaux choisis parmi les mieux informés sur le sujet. Les entretiens se faisaient soit en groupe soit individuellement. Ces méthodes comportent des avantages et des inconvénients. L'entretien individuel permet d'aborder les sujets délicats et sensibles tandis que l'entretien en groupe a cependant l'avantage d'avoir un consensus sur le sujet. Les informations ont été collectées en langue *moore* et transcrites par la suite en langue française. Pour ce qui concerne la collecte des informations orales, nous avons participé à la célébration des funérailles des femmes mariées à Lilgomdin un quartier du village de Bassem-Poessé le 18/02/2023 dans la province du Kouritenga afin d'être un témoin oculaire des faits, des gestes des organisateurs et de découvrir le sens de cette pratique. La particularité de ces funérailles est que les géniteurs (papa et maman) et le mari de la défunte ne doivent pas consommer la nourriture préparée à cette fin sous peine de représailles de la part de cette dernière. Aussi, le bien pécuniaire issu des salutations lors de ces funérailles ne saurait être dépensé par ces trois personnes. Le présent travail est structuré en deux parties. La première partie met en exergue la dimension spirituelle des funérailles d'une femme mariée

et la seconde met l'accent sur la dimension festive dans la célébration des funérailles d'une femme mariée à Lilgomdin dans la province du Kouritenga.

### **1. La dimension spirituelle de la célébration des funérailles d'une femme mariée par ses parents à Lilgomdin dans la province du Kouritenga.**

Dans cette partie, nous abordons le transfert du *kv-wamde*, le retour des *kv-biisi* de chez la tante et l'installation de la case de la défunte chez ses parents biologiques et le rôle de la corbeille dans la célébration des funérailles d'une femme mariée à Lilgomdin dans le quartier de Bassem-Poessé dans la province du Kouritenga.

#### **1.1. Le transfert du *Kv-wamde* ou le transfert des funérailles de la femme mariée chez ses parents.**

La célébration des funérailles d'une femme mariée par ses parents biologiques nécessite un consensus entre ceux-ci et la famille du mari. A. DEGORCE investiguant sur la même thématique dans la région de Koudougou située à l'ouest de la capitale du Burkina Faso désigne ces funérailles, sous l'appellation « secondes funérailles d'une femme » (A. DEGORCE, 2018 : 105). Ainsi, afin d'avoir l'accord de la belle famille, les parents de la femme se rendent chez le veuf, avec une corbeille, un pagne traditionnel blanc. À l'arrivée et après les salutations d'usage, ils déclinent l'objet de leur visite en disant qu'ils sont venus pour ramener les funérailles de la défunte<sup>1</sup>. Les beaux-frères, les belles-sœurs, les petites-filles et petits-fils de la défunte collectent du mil, du soumbala et autres légumes et condiments remettre pour la circonstance. On met ces denrées collectées dans un sac qu'on vient déposer. On choisit un pagne de la défunte qu'on met dans la corbeille. Les produits issus du travail de la daba ne sont pas mis dans le panier mais plutôt dans un sac pour faciliter le transport. Le porteur des funérailles, le *Kv-bi-kasēnga* (homme) est chargé de prendre le sac contenant les produits de la daba et les condiments qu'il attache sur sa monture et la porteuse des funérailles, le *Kv-bi-poaka*, elle, se charge de la corbeille avec à l'intérieur le pagne traditionnel et un pagne de la défunte. Selon OUBDA Jacques<sup>2</sup>, avant que les *kv-biisi* ne repartent, les gens de la cour prennent la corbeille et sortent. Du dehors, ils appellent le nom du *kv- bi-kasēnga* en l'invitant à venir prendre sa tante ou sa sœur et partir. Celui-ci s'exécute et à sa vue, les gens de la cour qui tiennent la corbeille représentant la défunte fuient avec, traduisant leur opposition au départ de leur mère (la défunte), chose qui les laisserait orphelins. Pour A. DEGORCE, à Koudougou, le *Kv-wamde* est appelé *Kvpeoogo* qui désigne ici une grande corbeille dans laquelle sont rassemblées les

<sup>1</sup> Entretien avec NIKIÉMA Jean Baptiste, 43 ans, cultivateur à Lilgomdin, 19/02/2023.

<sup>2</sup> Entretien avec OUBDA Jacques, 30 ans, cultivateur à Lilgomdin, 19/02/2023.

affaires personnelles de la défunte (A. DEGORCE, 2018 : 105). Les *kv-biisi* doivent alors les pourchasser pour prendre la corbeille et repartir. Avant de repartir, les parents de la défunte donne une récompense (de l'argent) à la personne qui les accueille la première (qui a donné l'eau de bienvenue aux *kv-biisi*) à leur arrivée. Après quoi, une petitealebasse ayant appartenu à la défunte est renversée au seuil de sa case (hutte). Sur cettealebasse sont faites des incantations en l'aspergeant d'eau en ces termes : « ta famille est venue pour te ramener chez toi. Repars avec un cœur doux. Aussi, arrivée à la maison (la défunte), veille sur sa descendance ». Les *kv-biisi* reçoivent également une poule. Après ce rituel, la délégation peut retourner chez-elle. Au retour et l'entrée du village, elle marque un arrêt obligatoire pour griller la poule et la manger avant d'y pénétrer. Cette pratique est toujours d'actualité. À l'arrivée des *kv-biisi* à la maison, on bâtit une hutte représentant la case de la défunte devant la cour familiale (cf. Photo n°1). Un autre rite est fait le jour de l'arrivée de la corbeille : une vieille renverse une petitealebasse à l'entrée de la hutte construite représentant la case de la défunte en prononçant ces paroles : « fille de X, tu es revenue chez toi ; calme ton cœur, veille bien sur ta descendance ». La vieille verse alors de l'eau sur laalebasse renversée. C'est à l'issue de ce rituel que l'on fait entrer la corbeille ainsi que les denrées ramenées depuis la belle famille dans la case de la défunte. Avec les condiments ramenés, on cherche d'autres ingrédients s'il y a lieu, on ajoute et on prépare un repas que les gens vont partager. Telle est la coutume d'après nos interlocuteurs sans pour autant donner le sens exact du don de la poule, celui de son immolation et sa grillade à l'entrée du village<sup>3</sup>. Selon A. DEGORCE, le retour de la corbeille symbolise le retour de l'esprit de la défunte dans son lignage d'origine, tandis que le *Kvpeogo* est considéré comme le support de l'esprit de la défunte que l'on ramène chez elle. Cette pratique relève du code religieux *moaaga*. Elle permet aux vivants de se libérer de l'emprise de la mort. Elle procure un apaisement, une assurance et une certaine sécurité aux vivants (A. DEGORCE, 2018 : 105). Qu'est-ce qui se passe lorsque les *kv-biisi* arrivent.

### **1.2. Le retour des *kv-biisi* de chez la tante et l'installation de la case de la défunte dans sa famille biologique**

Une case symbolique (hutte) est réalisée trois jours avant ou à la veille des funérailles proprement dites pour recevoir le *Kv-wamde*. Cette case est réalisée le jour de l'arrivée du *Kv-wamde*. Le *Kv-wamde* est composé d'un panier et d'un pagne de la défunte. Pour la case, il s'agit d'un simple secco qu'on a enroulé sous forme de hutte pour l'occasion. La corbeille ne

---

<sup>3</sup> Cf. entretien avec Oubda Jacques, 30 ans, cultivateur à Lilgomdin, 19/02/2023.

doit entrer dans la cour familiale. En image, on a une case de la défunte réalisée à proximité de la cour des parents biologiques.

**Photo n°1 : La case de la défunte**



*Source : Photo prise par Nikiéma Victor*

Dans la société *moaaga*, selon les normes sociales, une femme doit quitter ses parents et s'attacher à un homme. En se référant aux coutumes, elle est une étrangère chez ses parents biologiques. À Lilgomdin, une fille n'a pas droit à l'héritage foncier. Elle appartient à une autre famille, celle de son mari. Quand elle décède, la famille de son mari organise ses funérailles d'abord. Mais après, ses parents biologiques doivent aussi faire ses funérailles. Le *Kvvre* ou funérailles de la défunte témoigne de la crainte et du respect des vivants pour la défunte qui est dotée d'une puissance surnaturelle. En plus, elles permettent aux autres de savoir qu'elle a eu une famille ou qu'elle a laissé une famille surtout chez ses parents en mourant. C'est pour contrecarrer l'angoisse de la mort que les humains font appel aux rites et à la religion (G. LABESCAT, 2016 : 26). Tant que les funérailles ne sont pas célébrées dans sa propre famille biologique, la défunte reste dans la souffrance car non seulement ses ancêtres ne l'ont pas encore accueillie mais aussi ceux du monde des vivants (ses parents biologiques) ne l'ont pas honorée. Par conséquent ses parents doivent construire une case pour recevoir symboliquement l'âme de la défunte et pouvoir célébrer les funérailles pour le repos de celle-ci. On construit la case (hutte) de la défunte hors de la cour parentale parce qu'elle est une femme<sup>4</sup>. La porte de la case est orientée vers la cour paternelle. C'est supposé que la femme est une étrangère. Et dans la tradition africaine, quand on reçoit un étranger, on ne peut pas le mettre au fond de la cour comme les autres membres de la famille. Son lieu de séjour, c'est dans une case à l'extérieur de la cour. Mais, si c'est un homme, sa case est à l'intérieur de la cour. L'homme n'abandonne

---

<sup>4</sup> Entretien avec OUBDA Jeanne Marie, 65 ans, ménagère à Lilgomdin, 18/02/2023.

pas sa famille pour aller s'intégrer dans une autre famille comme la femme et par conséquent la case dans laquelle il vivait est toujours là. Cette conception de la mort relève de la croyance des *Moore* mais n'est pas universellement admise. Mais quel est le rôle de la corbeille lors des funérailles ?

### 1.3. L'utilité de la corbeille dans le cas des funérailles

Dans la tradition *moaga*, quand une femme se marie, la corbeille (cf. Photo n°2) représente le récipient dans lequel on met les ustensiles de cuisines, les pagnes et autres qui vont accompagner la mariée dans sa nouvelle famille. Une foule en liesse accompagne la nouvelle mariée chez son mari avec la corbeille remplie<sup>5</sup>.

**Photo n°2 : Le panier de la mariée**



*Source : Manéga, Faso vitrine, consulté sur Facebook le 02/05/2023*

À partir de ce panier de la mariée, on comprend aisément la portée de ce panier dans le processus des funérailles. Notons qu'une jeune fille ou *pog-paam-bila* en *moore* (fille d'honneur) et un garçon (garçon d'honneur), en plus d'autres personnes accompagnent leur sœur chez son mari avec la corbeille. La corbeille est un objet symbolique et pleine de sens pour la femme pendant son mariage. C'est la même chose dans le cas des funérailles. Utilisée lors des funérailles, elle représente cette même corbeille contenant cette fois-ci le petit panier (*peongo en moore*), la calebasse et le pagne traditionnel blanc qui avaient accompagné la mariée et qui marquent le retour de la femme dans sa famille d'origine quand bien même défunte<sup>6</sup>. Pour ramener la corbeille depuis le lieu où la femme est mariée, on peut y aller la veille, l'avant-veille ou trois jours avant les funérailles. Si le lieu est très éloigné, la corbeille peut être ramenée bien avant.

<sup>5</sup> Entretien avec KYELEM Marguerite, 75 ans, ménagère à Lilgomdin 18/02/2023.

<sup>6</sup> Entretien avec NIKIÉMA Rasmata, 69 ans, ménagère à Lilgomdin, 20/02/2023.

Par ailleurs, on prendra le soin de ne pas ramener la corbeille un mercredi ou un samedi ; deux jours de la semaine considérés comme néfastes dans la tradition *moaaga*. Même les salutations de décès ne sont pas autorisées ces jours, de peur que de tels événements malheureux ne se reproduisent dans un bref délai dans la même famille. De nos jours, avec l'avènement du christianisme, les gens saluent les funérailles chrétiennes organisées les samedis. Le retour de la corbeille matérialise le retour de la défunte chez ses parents pour recevoir les derniers hommages qui lui permettent de rentrer dans le monde des ancêtres.

## **2. La dimension festive des funérailles**

Pour que les funérailles aient un sens, elles doivent en même temps être tournées vers la défunte et vers les vivants, afin de permettre d'une part d'honorer cette dernière et d'autre part de favoriser une solidarité humaine qui sera dès lors capable de prendre en charge le bouleversement. Les funérailles resserrent les liens sociaux. La cérémonie des funérailles d'une femme mariée permet de mieux comprendre ces aspects. Elle débute avec la collecte de fonds, suivie de la mise en place de la musique traditionnelle.

### **2.1. La cérémonie de collecte de fonds de soutien aux funérailles de la défunte.**

À la veille de la cérémonie, les besoins sont estimés et une cotisation familiale est levée à cette fin. Ainsi, un petit panier est déposé juste à côté de la case mortuaire à cet effet. Le porteur des funérailles ou le *Kv-bi-kasënga* est le premier à y mettre sa cotisation, ensuite suit son second et après ce rituel, viennent enfin les autres personnes sans distinction telles que la famille, la belle famille, les voisins et les autres connaissances<sup>7</sup>. La collecte de fonds a pour objectif d'aider la famille de la défunte à obtenir un peu d'argent pour l'achat des condiments et de la viande. Dans de telles circonstances, ce sont les enfants de la défunte qui font toujours les funérailles. Les autres leur viennent en soutien. Si après les achats, il reste de l'argent, cet argent peut être toujours dépensé et à volonté. Les *Kv-biisi*, accompagnés d'une forte délégation, se rendent au marché. Le *Kv-bi-poaka* tient un panier et lors des achats des condiments, les vendeuses de condiments leur font des dons en nature et en espèce. Ces dons sont mis spécialement dans le panier du *Kv-bi-poaka*. Cette aide est volontaire. Il peut arriver que le panier du *Kv-bi-poaka* rentre vide au marché et ressorte vide. Les vendeuses de condiments ne sont pas obligées de mettre quelques choses dans le panier. Une fois l'achat des condiments achevé, la délégation doit rentrer. Le retour à la maison est assorti d'un rituel obligatoire. La délégation doit faire quatre arrêts dans des lieux de vente du dolo (bière faite à base du sorgho rouge ou du maïs)

---

<sup>7</sup> Entretien avec NIKIAMA Anatole, 46 ans, Inspecteur (IEPENF) à Lilgomdin, 18/02/2023.

boire avant de rentrer. Les quatre arrêts symbolisent la femme chez les *Moose*. S'il s'agit d'un homme, c'est seulement trois arrêts. Nous n'avons pas pu avoir le sens de ce rituel. Par ailleurs nous pensons qu'il y ait un sens à chercher dans ce geste qui n'est autre que le nombre quatre, chez la femme et trois chez l'homme : boire c'est naturel. Lors de la célébration des funérailles, la musique est un moyen de communication et de divertissement. Elle est aussi utilisée lors des événements douloureux. Comment se déroule cette forme de musique ?

## **2.2. La mise en place de la musique d'hommage à la défunte.**

Le samedi dans la soirée, les femmes installent les instruments de musique devant la case de la défunte. La célébration des funérailles est accompagnée de danses rituelles, de chants et de musique. Le chant exalte la personnalité de la défunte. Parfois, on introduit des chansons comiques pour égayer la foule, oublier la mort un tant soit peu et amener les gens à rester éveiller. La musique dure deux jours et tient en haleine la foule. Les instruments de musiques sont traditionnels mais pleins de sens. Une petite jarre contenant de l'eau et unealebasse renversée à l'intérieur ont pour rôle de régler le son de la musique entonnée par une femme. Elle a un son aigu. La grandealebasse renversée à même le sol, est jouée par une autre femme. Cettealebasse fait sortir un son plus fluide et très résonnant. Ces deux instruments musicaux sont très symboliques et identitaires. Pour A. DEGORCE, il s'agit essentiellement des demi-alebasses retournées, un ou deux tambours d'eau appelés ko-libri [eau/retourner], composés d'un grand récipient en terre cuite (appelé en *moore singa*) rempli d'eau (cf. photo n°3) dans lequel flotte une petite moitié dealebasse retournée qui est frappée par les musiciennes avec une louche, également découpée dans unealebasse (A. DEGORCE, 2018 : 106). Ces tambours d'eau sont les instruments des veillées par excellence et sont associés au deuil et ne pouvant être joués que pendant les funérailles. Les danseuses composées de vieilles et de filles se suivent en file indienne autour des tambours et des duos de chanteuses, reprenant en chœur les refrains lancés par les solistes. La corbeille qui représente la défunte s'invite à la cérémonie musicale. Il est soulevé par une femme qui esquisse des pas de danse (cf. photo n°3). Cette corbeille qui symbolise la défunte a pour objectif de lui montrer, à travers la danse et les chants, que les gens ont un regain d'intérêt pour sa modeste personne malgré qu'ils ne la voient plus. Le message véhiculé est que la défunte n'est pas encore morte avant la célébration de ses funérailles. Elle est toujours présente parmi les siens et ne s'intégrera au monde de l'au-delà qu'après que ses funérailles eurent été célébrées chez ses parents<sup>8</sup>. Le panier et le plat en aluminium posés à côté de la case de la défunte servent à récolter des fonds pour soutenir les

---

<sup>8</sup> Entretien avec NIKIÉMA Jean, 51 ans, cultivateur à Lilgomdin, 19/02/2023.

musiciens et musiciennes, les orphelins et les belles-filles. La somme obtenue est partagée à la fin de la cérémonie entre les différents acteurs de la musique. Aussi, cette musique a-t-elle pour objectif de conjurer, de renier la mort et la phrase musicale suivante en témoigne : *boang tão pũga, n sãama a nao beongo*<sup>9</sup>. Ce qui signifie : l'âne a donné une ruade au rocher, il a gâté son sabot. Ce proverbe signifie tout simplement que l'être humain est mortel et l'homme est déjà préparé pour ce départ. La musique est chantée la nuit jusqu'au lever du soleil. En pays *moaaga*, lorsque la défunte est jeune, l'animation musicale est juste modeste voir symbolique.

**Photo n°3 : La musique funèbre**



*Source : Photo prise par Nikiéma Victor*

**2.3. Le processus de la préparation de la nourriture pour accueillir les étrangers**

Pour Nikiéma Joséphine, à la veille des funérailles, on choisit encore un homme et une femme et on rase leurs têtes (les enfants de la défunte si elle en a eus). Ces deux personnes représentent les « *kv-biisi* » ou les porteurs des funérailles. Les *kv-bii-kasẽnse* (les grands héritiers des funérailles) se reconnaissent par les têtes rasées mais aussi par le port d'une peau de mouton par l'homme et le port du cache-sexe par la femme<sup>10</sup>. Ce cache-sexe n'a rien à voir avec celui porté par les hommes comme tenue dans le passé. Celui des funérailles est un sac porté à la ceinture et on y met de l'argent. C'est du retour des *kv-biisi* du marché que l'on fait la cuisine avec les différents condiments achetés au marché. L'arrivée des *kv-biisi* du marché ouvre la voie à l'immolation des animaux ou « *fabré* » (bœufs, moutons chèvres et poulets). Ce jour-là,

<sup>9</sup> Entretien avec OUBDA Philippe, 55 ans, fonctionnaire à la retraite à Dialgaye, 03/03/2023.

<sup>10</sup> Cf. entretien avec NIKIÉMA Joséphine, 68 ans, ménagère à Lilgomdin, 18/02/2023.

l'immolation des animaux doit être faite en présence de ceux qui sont allés au marché pour les achats des condiments. Mais, si ces derniers accusent un retard sur le chemin du retour et que la journée tire vers la nuit, les personnes présentes dans la maison mortuaire peuvent procéder à l'immolation des animaux sans problème après naturellement la bénédiction du catéchiste. Il faut noter que les wahabiya et les protestants ne font jamais ces rites<sup>11</sup>. Durant ces festivités, les belles familles des filles de la famille mariée ailleurs amènent aussi des animaux à immoler pour le repos de l'âme de la défunte. Si d'aventure, les enfants de la défunte sont très petits, les gens s'organisent pour trouver de l'argent pour la cotisation et s'arrangent aussi pour leur trouver des animaux (mouton ou chèvre et poulet) à immoler le jour de la cérémonie.

**Photo n°4 : Bénédiction des animaux par le catéchiste**



*Source : Photo prise par Nikiéma Victor*

Sur cette image, nous apercevons le catéchiste à l'extrême droite tenant un livre de prière (cf. photo n°4). Le passage des pratiques traditionnelles au christianisme ne s'est pas fait sans heurt. Cette nouvelle religion était source de divisions sociales et familiales car la conversion au christianisme brisait toutes les relations humaines à toutes les échelles sociales selon J. ZANGRÉ. Dès les premières heures du christianisme, les chrétiens fidèles à leur foi refusaient de participer aux funérailles qui rythmaient la vie sociale dans un contexte de domination païenne (J. ZANGRÉ, 2016 : 33). Mais avec l'évolution du monde, il y a eu un allègement des principes au niveau des catholiques. Les funérailles sont célébrées seulement chez les catholiques mais abandonnées chez les protestants. Les musulmans ne font plus les funérailles mais le *Doua*. Le catéchiste est chargé de bénir les animaux des *kv-biisi* et le dolo dans le bidon jaune posé au milieu. Les gens, lors des funérailles chrétiennes, viennent avec des animaux pour immoler (*Fabre en moore*). Le sang versé et le dolo préparé, sont pour les ancêtres y compris

---

<sup>11</sup> Cf. entretien avec NIKIÉMA Joséphine, 68 ans, ménagère à Lilgomdin, 18/02/2023.

le défunt. Lors des funérailles, l'eau versée appartient aussi bien aux ancêtres qu'aux personnes vivantes. Selon Oubda Philippe le mot immoler les animaux ne convient pas, il est appelé en *moore fabre*. Immoler un animal en évoquant les mânes des ancêtres est contre les principes établis par l'église catholique. Il est prévu qu'à la veille des funérailles, les responsables des funérailles appellent un responsable de l'église ; soit un prêtre, soit un catéchiste pour faire une prière et bénir les animaux à immoler. Le rôle du catéchiste se limite à la bénédiction seulement et les veillées de prière. Après cet acte religieux, les animaux sont envoyés à quelques mètres de la cour de la défunte pour être immolés. La méthode d'immolation des animaux est très complexe.

Dans le passé, un cérémonial précédait l'immolation des animaux. Pour Oubda Philippe, on rassemblait tous les animaux devant la case de la défunte. La cérémonie se déroulait un samedi. On enlève d'abord les animaux des *kv-biisi* plus précisément le mouton et le coq du *kv-bi-kasënga* (l'héritier) et la chèvre et la poule de l'héritière. On les fait rentrer dans la case de la défunte en prononçant ces paroles sacramentelles : « ton fils aîné est fier de te rendre hommage. Ton départ a été très douloureux pour eux. Voici le mouton de ton fils. Prends cet animal et implore les mânes des ancêtres pour que la paix, la santé, le bonheur, la cohésion règnent sur ta descendance ». Ensuite on répète le même rituel pour le don de l'héritière et les dons des autres donateurs. Puis on les amène à l'écart pour les immoler<sup>12</sup>. Ce rituel avait un sens très profond car après la mort, l'âme de la défunte doit rejoindre ses devanciers. Pour faciliter son ascension, il faut lui rendre un vibrant hommage en versant le sang des animaux. Dans la conception traditionnelle des faits, la défunte devient un dieu mânes ou *kiima* en *moore*. Le dieu mânes reçoit avec plaisir les hommages de la famille. Le *kiima* écoute et agrée les offrandes qu'on lui fait. Le sacrifice permet en effet de dévorer le *siiga* (âme) d'une créature et d'accéder aisément au royaume des ancêtres (A.A.D. Ouédraogo, 1934 : 16). D'un point de vue théorique, les pratiques funéraires et les rapports à la mort en pays *moaaga* de nos jours sont très minces.

Depuis l'arrivée des religions révélées, on assiste à un embrigadement de culture. La procédure d'immolation a connu une grande modification irréversible. Les animaux ne sont plus présentés symboliquement à la défunte en passant par sa case. La famille de la défunte fait venir un prêtre ou un catéchiste pour bénir tous les animaux et le dolo. Après cet acte, le catéchiste se retire et cède la place aux musulmans à qui un service leur est demandé par les non musulmans pour l'immolation de leurs animaux. Ils sont choisis au hasard dans la foule sans critère. On rassemble tous les animaux et on procède d'abord à l'immolation de l'animal du *kv-bi-kasënga*.

---

<sup>12</sup>Entretien avec NIKIÉMA Paul, 55 ans, cultivateur à Lilgomdin, 18/02/2023.

Avant de tuer l'animal, il prononce ces mots « Dieu, tu es la source de toute vie, toi seul a le droit d'ôter la vie de tes créatures, mais nous t'en supplions, accorde nous l'autorisation de tuer ces animaux »<sup>13</sup>. Cet acte vise à impliquer toute la communauté pour renforcer la cohésion sociale et éviter les clivages ethniques et religieuses. L'appel du musulman répond à un aspect coranique. Selon les prescriptions religieuses, tout musulman ne doit pas consommer un animal égorgé par un non musulman. Pour permettre à toutes les confessions religieuses de se sentir impliquées et de participer activement à la réussite du *Kvvre* (funérailles), le catéchiste est chargé de la bénédiction et le musulman de l'immolation. C'est une logique qui vise à renforcer la cohésion et éviter la séparation des familles et des villages tout entier. Dans la société *moaaga* au Burkina Faso, on trouve toutes les confessions religieuses dans chaque famille. Il est rare de visiter une famille sans percevoir ce mélange de croyance. C'est une vie de complémentarité et de compréhension mutuelle. L'immolation des animaux se fait suivant les règles préétablies par la coutume. Elle vise à rendre hommage à la défunte. Ce sont les animaux (mouton et poule) du *Kv-bi-kasēnga* qu'on immole d'abord ensuite pour l'héritière et enfin l'ordre est donné pour l'immolation des autres animaux envoyés pour la circonstance. Les animaux sont composés de poulets, de moutons et de chèvres. L'utilisation du mouton et de la chèvre est obligatoire. Elle permet d'éviter des erreurs à long terme sur la nature des animaux sacrifiés lors des funérailles passées. Mais utiliser une chèvre ou un mouton est très rassurant. Utiliser une seule race (mouton uniquement) peut causer un oubli et entraîner une transgression de la coutume qui peut s'avérer fatal pour les fautifs. Les animaux immolés sont bien arrangés. Les enfants sont chargés de déplumer les poulets et les grandes personnes de dépecer les moutons et les chèvres. Pour encourager les enfants, on leur donne les gésiers, les morceaux de cous des animaux, les foies, les poumons à griller. Après la grillade, cette viande est partagée sur place entre les personnes présentes sur place et toute personne peut prendre un morceau s'il en désire. Les belles-filles viennent au moment du dépeçage des animaux à quatre pattes attacher une des pattes avant de chaque animal immolé. Ces parties attachées sont réservées aux belles-filles qui les prennent pour la préparation de leurs nourritures. Tous les beaux de la famille qui sont venus immoler leurs animaux enlèvent quelques morceaux de viande pour les héritiers pour qu'ils préparent pour recevoir les invités qui viendront pour saluer.

#### **2.4. La journée de dimanche ou la journée de réception.**

Selon les traditions, tous les sept jours de la semaine ne sont pas favorables à la pratique de certains actes coutumiers. Le jeudi et le samedi sont réservés aux événements heureux et qu'on

---

<sup>13</sup> CF. entretien avec OUBDA Philippe, 55 ans, fonctionnaire à la retraite à Dialgaye, 03/03/2023.

souhaite sa répétition. Mais pour les événements malheureux comme la célébration des funérailles, le dimanche est un jour idéal pour les salutations. De par le passé, les préparatifs commençaient le vendredi avec la préparation du dolo chez tout le monde. Cependant de nos jours, il y en a qui commencent la préparation du dolo le jeudi et d'autres le vendredi<sup>14</sup>. La cérémonie des funérailles débute un vendredi avec la préparation du dolo à Lilgomdin. La préparation du dolo dure trois jours. Sa consommation effective se déroule le dimanche. C'est ce jour que la famille, les amis, les voisins, les belles-familles viennent saluer la famille de la défunte avec des cadeaux en espèce. Un panier est affecté à cette circonstance pour recevoir les dons. Les billets de banques d'une certaine valeur sont mis dans une enveloppe pour les salutations par certaines personnes (ceux de la modernité) et d'autres dans un bonnet ou un mouchoir. Les anciens, assis les jambes croisées ou repliées conformément à leur volonté (ils préfèrent le plus souvent s'asseoir à même le sol nu ou sur une natte plutôt que sur des chaises qui n'honorent pas les vieux qui sont assis devant eux) remettent le bonnet ou le mouchoir contenant l'argent à saluer aux personnes affectées pour recevoir les dons. Les invités reçoivent du dolo et de la nourriture préparés pour la circonstance. Le dimanche nuit, une animation musicale tient lieu encore jusqu'au lendemain matin. Pour arrêter l'animation une cotisation obligatoire est faite spécialement pour cela. Le lundi est le dernier jour des funérailles. Pour marquer la fin des funérailles, les personnes présentes dans la cour funèbre se retrouvent. Les femmes s'asseyent à côté de la case funèbre et les hommes un peu en retrait. NIKIAMA Anatole souligne que les femmes, ensemble disent « *ne-y yāsga* » (toutes nos condoléances) quatre fois s'il s'agit des funérailles d'une femme et trois fois s'il s'agit des funérailles d'un homme et à chaque fois, les hommes répondent « *nabaa* »<sup>15</sup>. Et cela marque la fin des funérailles. Dès lors, les femmes mariées ailleurs ou les membres de la famille vivant dans une autre localité peuvent retourner chez eux le même jour ou un autre jour, selon leur volonté.

Pour ce qui est de l'argent des salutations, la famille se retrouve et se le partage. Les belles filles également, pendant leur animation à travers chants et danses pour conjurer l'esprit de la mort, ont dû recevoir quelques pièces et billets d'argent. Elles se les partagent sans protocole.

### **Conclusion**

Religion ou superstition, les funérailles d'une femme mariée représentent un moyen par lequel ses parents biologiques conjurent le sort à Lilgomdin. Il y a un lien étroit entre les morts et les vivants. Perçus comme des forces surnaturelles, les vivants craignent les mécontentements des

---

<sup>14</sup> CF. entretien avec Oubda Philippe, 55 ans, Fonctionnaire à la retraite à Dialgaye, 03/03/2023.

<sup>15</sup> CF. entretien avec NIKIAMA Anatole, 46 ans, Inspecteur (IEPENF) à Lilgomdin, 18/02/2023.

morts. C'est ainsi qu'ils organisent des cérémonies d'hommage pour leurs morts. Une femme mariée à Lilgomdin bénéficie des funérailles à deux niveaux : chez son mari et chez ses parents biologiques. Elle est l'unique être humain à bénéficier de cette double célébration du fait de son appartenance biologique à ses parents et de celle sociologique à la famille de son mari. La célébration des funérailles d'une femme intervient après la célébration de ses funérailles chez son mari. Tout le monde ne doit pas consommer la nourriture des funérailles à l'exemple de la maman, du papa ou du mari de la défunte sous peine de représailles de la défunte. Notons que cette pratique n'est pas coutume chez tous les *moose*. La province du Kouritenga a été la première zone du Burkina Faso à accueillir les premiers missionnaires. Malgré cette primauté, les coutumes séculaires persistent comme en témoigne la célébration des doubles funérailles des femmes. Pour l'archevêque de Koupéla Sayaogo Gabriel, l'église combat cette pratique et espère qu'après la mort des vieux conservateurs, la nouvelle génération la laissera tomber.

## Sources et Bibliographie

### Sources orales

Noms et Prénoms	Âge	Statut ou Fonction	Lieux d'enquête	Date d'enquête et heure	Thèmes abordés
Kyélem Marguerite	75 ans	Ménagère	Lilgomdin	18/02/2023 15h-17h30	L'usage de la corbeille
Nikiéma Anatole	46 ans	Inspecteur (IEPENF)	Lilgomdin	18/02/2023 7h-9h	La collecte des fonds
Nikiéma Jean	51 ans	Cultivateur	Lilgomdin	18/02/2023 15h-17h30	La musique d'hommage
Nikiéma Jean Baptiste	43 ans	Cultivateur	Lilgomdin	19/02/2023 15h-16h	Le transfert des funérailles
Nikiéma Joséphine	68 ans	Ménagère	Lilgomdin	18/02/2023 15h-17h30	L'organisation traditionnelle des funérailles
Nikiéma Paul	55 ans	Cultivateur	Lilgomdin	18/02/2023 15h-17h30	La préparation de la nourriture
Nikiéma Rasmata	69 ans	Ménagère	Lilgomdin	20/02/2023 9h-10h	Le rôle de la calebasse et du pagne
Oubda Jacques dit Boanga	30 ans	Cultivateur	Lilgomdin	19/02/2023 9h-11h	La dimension spirituelle des funérailles
Oubda Jeanne-Marie dit Boanga	65 ans	Ménagère	Lilgomdin	18/02/2023 15h-17h30	Musique d'hommage
Oubda Philippe	55 ans	Fonctionnaire à la retraite	Dialgayé	03/03/2023 8h-9h	Musique d'hommage



### **Bibliographie**

BUSSIERES Luc, 2009, *Évolution des rites funéraires et du rapport à la mort dans la perspective des sciences humaines et sociales*, thèse de doctorat en sciences humaines, Université Laurentienne Sudbury, 475 p.

DEGORCE Alice, 2018, « Étudier des chants de funérailles moose » *Cahiers de littérature orale*, n°83, p.101-26.

LABESCAT Gil, 2016, *La ritualisation dans la trajectoire du mourir : L'action rituelle funéraire*, thèse de doctorat en sociologie, université de Strasbourg, 371 p.

LUCIEN Marc, 1909, *Le pays mossi*, Thèse de doctorat d'université présentée à la faculté des lettres de l'université de Paris, 187 p.

OUEDRAOGO Antoine Augustin Dimdôlebsom, 1928, « Le Morho naba et sa cour », in *Bulletin du comité d'études historiques et scientifiques*, juillet-septembre, p.386-421.

OUEDRAOGO Antoine Augustin Dimdôlebsom, 1932, *L'empire du mogho naba : coutumes des mossis de la Haute-Volta*, Edition Domat-Montchrestien, Paris, 299 p.

ZANGRÉ Justin, 2016, *Les rites funéraires dans l'Afrique du Nord chrétienne du 3<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> siècle*, Théologie catholique, Université de Strasbourg, 429 p.